

ACADÉMIE  
DES  
INSCRIPTIONS & BELLES-LETTRES

---

COMPTES RENDUS

DES  
SÉANCES DE L'ANNÉE

2014

AVRIL-JUIN

---

ABEL-RÉMUSAT,  
LA LANGUE MANDCHOUE ET LA SINOLOGIE

PAR M. MARK ELLIOTT

PARIS  
DIFFUSION DE BOCCARD

11, RUE DE MÉDICIS

2014



## COMMUNICATION

ABEL-RÉMUSAT, LA LANGUE MANDCHOUE ET LA SINOLOGIE,  
PAR M. MARK ELLIOTT

### I. INTRODUCTION

Commençons avec un ami de Paul Pelliot. Vers le début du XX<sup>e</sup> siècle, Wang Guowei 王國維 commenta trois découvertes qui, d'après lui, constituaient des moments révolutionnaires dans l'histoire de la sinologie. La première, c'était celle, au II<sup>e</sup> siècle av. notre ère, de textes anciens dont on disait qu'ils avaient été cachés dans un mur de la résidence de Confucius et qu'ils avaient survécu à l'holocauste des Classiques sous la dynastie des Qin 秦. La seconde, c'était la découverte, au IV<sup>e</sup> siècle de notre ère, d'autres textes anciens, sous la forme de fiches de bambou remontant à la fin des Royaumes Combattants, qu'on avait retrouvées dans une tombe royale à Jizhong 汲冢 au Henan. Quant à la troisième, c'était plutôt un ensemble de découvertes, à savoir celle des os oraculaires d'époque Shang 商 à Anyang 安陽, celle des caches de documents à Dunhuang 敦煌 et sur d'autres sites de la Route de la soie, et enfin, la mise au jour des archives gouvernementales des Ming 明 et des Qing 清. Ces trois derniers événements dataient en fait du vivant de Wang Guowei<sup>1</sup>. Environ un siècle plus tard, nous en sommes encore à faire le tri dans ce troisième groupe de matériaux et à nous colleter avec leurs implications pour l'étude de la Chine – de son histoire, de son système politique, de sa philosophie, de ses religions et de sa littérature.

Les trouvailles relevant du troisième groupe de Wang Guowei ont une caractéristique commune ; et cette caractéristique, c'est qu'elles obligent le sinologue à élargir ses capacités linguistiques au-delà de ce qu'on attend traditionnellement de lui. Pour utiliser les inscriptions des Shang, par exemple, il faut apprendre à lire le *jiaguwen* 甲骨文, autrement dit les caractères gravés sur les carapaces de tortue ou les omoplates de bovins. Pour tirer pleinement parti des

1. Voir Wang Guowei, « Zuijin er-sanshinian Zhongguo xin faxian zhi xuewen », dans *Wang Guowei xiansheng quanji chubian*, vol. 5, Taipei, Datong shuju, 1979, p. 1987.

textes découverts par Stein et Pelliot dans les grottes de Mogao 莫高窟, il faut connaître non seulement le chinois, mais encore le tibétain, le sanscrit, le sogdien, le khotanais, le tangout, le tokharien et le ouïgour. Quant aux archives des Ming et des Qing, on a longtemps pensé qu'il suffisait de connaître le chinois classique. Or, il est devenu clair depuis une trentaine d'années que tel n'est pas le cas, et que, pour avoir accès à la totalité des archives laissées par les Qing, il faut aussi savoir le mandchou, voire le mongol, le tibétain et le chaghatay. Même s'il ne l'a pas formulé explicitement, Wang Guowei – qui savait le japonais, l'allemand et l'anglais – était obligé d'admettre qu'étudier scientifiquement la Chine à l'époque moderne requérait une plus grande familiarité avec un large éventail de langues et d'histoires, et qu'à défaut d'une telle familiarité la sinologie (*Hanxue* 漢學, *guoxue* 國學) resterait un domaine d'investigation replié sur lui-même et condamné à l'isolement.

Cette intuition de Wang Guowei a été oubliée pendant la plus grande partie du second XX<sup>e</sup> siècle. Mais comme on peut le constater avec le Programme international sur Dunhuang, par exemple, ou encore avec le projet de Nouvelle histoire des Qing, les tendances récentes de la recherche nous en rappellent la justesse. Cela étant, la redécouverte de l'importance du mandchou pour comprendre le passé de la Chine n'est pas sans précédent<sup>2</sup>. L'histoire des études mandchoues révèle que la création de la sinologie en tant que discipline académique en Europe, et tout spécialement à Paris, était inextricablement liée à l'étude du mandchou. Je vais donc essayer, dans cette communication, de donner un bref aperçu des origines des études mandchoues, en me concentrant sur la carrière d'un de leurs fondateurs, le remarquable Jean-Pierre Abel-Rémusat. Célèbre de son vivant, Abel-Rémusat (mieux connu dans le monde chinois sous le pseudonyme chinois Lei Musha 雷慕沙) a jeté les fondations aussi bien des études mandchoues que des études chinoises, et cela se fit d'un seul coup lorsqu'il accéda à sa chaire du Collège de France il y a deux cents ans. Outre que j'examinerai la façon dont Abel-Rémusat est venu au chinois par l'intermédiaire du mandchou, je m'intéresserai aussi à la question plus générale de la relation entre les deux langues à travers le débat sur la traduction dont Abel-Rémusat fut un participant actif.

2. Voir St. Durrant, « The Controversy among Western Sinologists Regarding the Utility of Sino-Manchu Translations », dans *Proceedings of the International Ch'ing Archives Symposium*, Chen Chieh-hsien éd., Taipei, 1978, p. 66-80.

## II. LE MANDCHOU ET LA TRADUCTION DES CLASSIQUES

Que le mandchou ait été partie prenante dans le développement de la sinologie ne saurait nous surprendre. Après tout, les intellectuels européens ne commencèrent à étudier sérieusement la Chine que quelques dizaines d'années avant la conquête mandchoue ; et la publication des écrits de Matteo Ricci en 1615, qui fit tellement pour stimuler l'intérêt pour la Chine, était encore récente lorsqu'on commença à entendre parler d'un bouleversement survenu dans l'empire supposément tranquille et tolérant de « Sinim ». Cet événement violent, c'était bien sûr la conquête mandchoue en 1644.

Un nouveau genre d'écrits sur la Chine apparut bientôt pour répondre à la curiosité suscitée par la catastrophe qui venait d'affliger l'empire chinois – catastrophe que certains comparaient à la guerre de Trente Ans. Le premier ouvrage de ce type, *De bello tartarico historia*, fut publié en 1654 par le jésuite autrichien Martino Martini (1614-1661), qui avait assisté à la conquête Qing aux premières loges. L'ouvrage fut immédiatement traduit en français, en anglais, en italien, en néerlandais, en allemand, et dans d'autres langues d'Europe, et un grand nombre d'écrits sur le même sujet et sur les nouveaux maîtres de la Chine parurent pendant les décennies suivantes<sup>3</sup>. Tout cela nous montre que l'Europe cultivée continua longtemps de s'intéresser à ces « Tartares » qui s'étaient si brutalement emparés de l'empire des Ming.

À mesure que s'accumulaient les publications sur ces Mandchous dont on ignorait tout auparavant, il devint manifeste que, quoique « barbares », ils n'étaient pas si primitifs que cela, et qu'en fait ils s'intéressaient plus que leurs prédécesseurs Ming au christianisme et aux savoirs occidentaux. Qui plus est, la curiosité des Mandchous pour les sciences européennes, les mathématiques, la musique, l'art et la médecine – curiosité dont l'image de l'empereur Kangxi transmise en Europe à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle par les jésuites de la cour des Qing était en quelque sorte emblématique – suscitait en retour celle des Occidentaux pour la philosophie, la littérature et les langues de la Chine. Mais la difficulté de la langue du canon classique limitait

3. P.-J. d'Orléans, *Histoire Des Deux Conquerans Tartares qui ont subjugué La Chine*, Paris, 1688 ; J. Bouvet, *Portrait historique de l'empereur de la Chine présenté au roi*, Paris, 1697 ; *Lettres édifiantes et curieuses, écrites des Missions Étrangères par quelques Missionnaires de la Compagnie de Jésus*, Paris, à partir de 1702 ; J.-B. du Halde, *Description géographique, historique ... de la Chine et de la Tartarie chinoise*, Paris, 1735 ; J. de Guignes, *Histoire des Huns, des Turcs, des Mogols, et des autres Tartares occidentaux*, Paris, 1756-1758 ; J. A. M. de Mailla, *Histoire générale de la Chine*, Paris, 1777-1785.

l'accès à ses secrets ; et c'est là que la langue mandchoue promettait de précieux outils pour étudier les chinois.

Les jésuites s'aperçurent vite que pour appuyer leur mission ils avaient avantage à apprendre le mandchou, la langue maternelle des premiers empereurs Qing et des personnages les plus puissants à la cour. Aussi bien Adam Schall que Ferdinand Verbiest savaient le mandchou, et il en est allé de même pour la plupart des jésuites ayant résidé en Chine au XVIII<sup>e</sup> siècle – dont beaucoup, remarquons-le, étaient français – tels que Le Fèvre (1598-1659), Fontaney (1643-1710), Noël (1651-1729), Gerbillon (1654-1707), Bouvet (1656-1730), Régis (1663-1738), Prémare (1666-1736), Domenge (1666-1735), Jartoux (1668-1720), de Mailla (1669-1748), Gaubil (1689-1759), Attiret (1702-1768), Benoist (1715-1774), Amyot (1719-1797), Cibot (1720-1787), Poirot (1735-1814), et d'autres encore. Un des plus célèbres de cette équipe fut Dominique Parrenin (1655-1741), qui savait bien le mandchou et écrivit un peu sur la langue dans une de ses lettres<sup>4</sup>. Mais la première vraie grammaire mandchoue dans une langue européenne fut les *Elementa linguae Tartaricum* du Flamand Verbiest. Dans cet ouvrage, publié sans nom d'auteur à Paris en 1696 dans le volume cinq des *Relations de divers voyages curieux* de Thévenot<sup>5</sup>, Verbiest fournit des notions de base sur la prononciation du mandchou, l'écriture, et la grammaire (pour laquelle il se modèle explicitement sur la grammaire latine)<sup>6</sup>. Les *Elementa* de Verbiest sont restés l'ouvrage de référence sur le sujet pendant près d'un siècle, et il est probable que sous une forme ou une autre ils servaient d'introduction à la langue mandchoue pour la plupart des jésuites arrivant à Pékin, là où l'ouvrage avait été composé. On peut être certain qu'Amyot en était familier, puisque sa propre grammaire mandchoue, composée à Pékin des décennies plus tard et publiée à Paris en 1787, est essentiellement une traduction de celle de Verbiest – comme l'a en particulier fait remarquer Langlès dans sa préface à *L'alphabet mantchou* (même s'il croyait à tort que l'auteur était Gerbillon)<sup>7</sup>.

4. *Lettres édifiantes*, op. cit. (n. 3), t. 3, lettre à M. Fontenelle, 1<sup>er</sup> mai 1723.

5. C'était Paul Pelliot qui a définitivement établi l'attribution de ce texte à Verbiest : « Le véritable auteur des *Elementa linguae tartaricae* », *T'oung Pao* 2<sup>e</sup> série, 21, 5, Décembre 1922, p. 367-386. Pourtant, d'autres ont également remarqué ce fait, y compris Berthold Laufer ; voir son « Skizze der Manjurischen Literatur », *Keleti Szemle* 9, 1-2, 1908, p. 52.

6. « *Nunc itaque ad exemplar Latinae Grammaticae, leges Grammaticae Tartaricas, seu Grammaticae Tartaricae, speciem aliquam adumbraturus, hunc Tractatum in quinque potissimum capita distribui.* », *Elementa linguae tartaricae*, p. 4.

7. L.-M. Langlès, *L'Alphabet Mantchou*, Paris, 1807, p. xiv. Dans la grammaire elle-même rien n'est dit de la dette due à Verbiest : voir J. J. M. Amiot, *Dictionnaire Tartare-Mandchou Français*,

Bien qu'imprimé à un millier d'exemplaires<sup>8</sup>, l'excellent abrégé produit par Verbiest ne semble pas avoir suscité beaucoup d'intérêt chez les savants européens de l'époque, et l'étude du mandchou ne se répandit guère. Mais cela ne veut pas dire qu'on ne s'intéressait pas aux savoirs chinois. Le nombre des traductions jésuites de textes chinois s'accrut régulièrement au XVII<sup>e</sup> siècle, à commencer par la *Sapientia sinica*, une traduction latine du *Daxue* 大學 par Ignatius da Costa (1662) ; la *Sinarum scientia politico-moralis*, une traduction du *Zhongyong* 中庸 par Prosper Intorcetta (1667) ; et le *Confucius Sinarum philosophus* de Philippe Couplet, qui contenait les mêmes traductions du *Daxue* et du *Zhongyong*, plus celle du *Lunyu* 論語 (les Entretiens de Confucius), également par Intorcetta (1689)<sup>9</sup>. La publication à Paris de ce dernier titre fut suivie l'année suivante par une traduction française à même d'atteindre un plus large public<sup>10</sup>. Quelque vingt ans après, une traduction latine complète des *Quatre Livres* – soit les trois déjà cités, plus le *Mencius* 孟子, à quoi s'ajoutaient encore le *Xiaojing* 孝經 et le *Xiaoxue* 小學 – fut publiée à Prague sous la direction de François Noël<sup>11</sup>. À ce moment Leibniz avait déjà fait paraître sa propre somme de la philosophie chinoise dans *Novissima Sinica* (1699).

Or, on a longtemps pensé que le mandchou avait joué un rôle important dans ces premiers travaux de traduction. Le grand spécialiste allemand du mandchou, Erich Hauer (1878-1936), avait en particulier noté :

« Les pionniers de la sinologie ont été des pères jésuites d'origine italienne, portugaise, et particulièrement française. Vivant à la cour des empereurs mandchous à Pékin au XVII<sup>e</sup> et au XVIII<sup>e</sup> siècle, ils commencèrent par étudier et expliquer la langue étrange des Chinois. Peinant à surmonter les nombreuses difficultés qui se présentaient à eux, ces missionnaires ingénieux et actifs commencèrent par la langue mandchoue, relativement facile, dont ils se servirent comme un intermédiaire et une clé<sup>12</sup>. »

Paris, 1789-1790. Cette œuvre a paru pour la première fois en 1787 dans les *Mémoires concernant l'histoire, les sciences, les arts, les mœurs, les usages, &c. des Chinois*, t. 13, p. 39-73.

8. Voir P. Pelliot, *op. cit.* (n. 5), p. 374, citant Thomas Hyde.

9. L. Pfister, *Notices biographiques et bibliographiques*, p. 312, 327-328 ; D. Mungello, *Curious Land: Jesuit Accommodation and the Origins of Sinology*, Honolulu, University of Hawai'i, 1989, p. 247 et suiv.

10. Publié à Amsterdam en 1688 comme *La morale de Confucius, philosophe de la Chine* ; une deuxième édition a été imprimée à Londres un siècle plus tard, en 1783. Voir L. Brockey, *Journey to the East: The Jesuit Mission to China, 1579-1724*, Cambridge, Mass., Harvard University Press, 2008, p. 152 ; D. E. Mungello, *The Great Encounter of China and the West, 1500-1800*, 2012, p. 82-83, p. 96.

11. L. Pfister, *op. cit.* (n. 9), p. 417.

12. E. Hauer, « Why the Sinologue Should Study Manchu », *Journal of the North China Branch of the Royal Asiatic Society* 41, 1930, p. 156.

Ces remarques de Hauer auraient été approuvées par le P. Amyot, qui en 1770 écrivait ce qui suit dans la préface à sa traduction fameuse de l'*Éloge de Mukden* (*Shengjing fu* « 盛京賦 ») :

« Il seroit à souhaiter, pour la perfection des Sciences & des Arts, qu'il prît envie à quelques-uns de nos Savans d'Europe, d'apprendre la langue de ces Tartares ; la connoissance de cette langue ouvreroit une libre entrée dans la Littérature Chinoise de tous les siècles. Il n'est aucun bon livre Chinois qui n'ait été traduit en Mantchou : ces Traductions ont été faites par de savantes Académies, par ordre & sous les auspices des Souverains, depuis Chunché, jusqu'à Kien-long, aujourd'hui sur le Trône : elles ont été revues & corrigées par d'autres Académies, non moins instruites, dont les Membres savoient parfaitement & la langue Chinoise, & la langue des Mantchous. Quelle différence entre de pareilles Traductions, & les Traductions faites par des étrangers qui ne sauroient avoir que des connoissances bien imparfaites de la langue sur laquelle ils s'exercent ! Pour moi, j'avoue que si je n'avois sù que mon Chinois, je n'aurois pu me tirer d'affaire dans ce que j'avois entrepris. La langue Mantchou est dans le gout de nos langues d'Europe ; elle a sa méthode & ses règles ; en un mot, on y voit clair. Je pourrois envoyer d'ici, & une Grammaire, & des Dictionnaires qui mettroient à portée de l'apprendre, & qui en faciliteroient l'intelligence. Du reste, cinq ou six années d'étude suffiroient à un homme appliqué pour se mettre en état de lire avec profit tous les livres écrits en Mantchou<sup>13</sup>. »

Cette façon de voir – avec cette prétention hyperbolique qu'« il n'est aucun bon livre Chinois qui n'ait été traduit en Mantchou », reprise d'ailleurs avec enthousiasme plus tard par Louis Langlès, un grand promoteur du mandchou<sup>14</sup> – est très probablement la source de l'assertion tout aussi exagérée, souvent attribuée aux jésuites,

13. J. J. M. Amyot, « Préface du traducteur », *L'Éloge de la ville de Moukden*, Paris, 1770, p. v-vi.

14. « Je ne répéterai point ici les détails déjà consignés dans plusieurs de mes ouvrages, pour prouver l'importance du Tatâr-Mantchou, dans lequel on trouve maintenant des traductions fidèles et authentiques de tous les bons livres Chinois », citation de la préface du *Rituel des Tartars-Mantchoux*, Paris, 1804, p. i. Langlès a dit la même chose dans la préface de son *Alphabet Mantchou*, Paris, 1787, p. viii. Les dictionnaires dont Amyot parlait aient été envoyés à Henri Bertin (1720-1792), ministre sous Louis XV et Louis XVI et grand ami de la mission jésuite en Chine. C'est Bertin qui s'est tourné vers Langlès – qui ne savait pas la langue – pour le faire imprimer. Des années plus tard, Langlès a été le sujet d'une critique assez sévère de la part d'Abel-Rémusat, qui l'a attaqué sur son manque d'expertise. Voir *Lettre écrite de Lintz par un orientaliste allemand au sujet d'un orientaliste François célèbre par ses traductions, ses rédactions, ses éditions, ses notes, etc.*, Besançon, 1815 (œuvre anonyme, attribuée à Abel-Rémusat). Dans son récit biographique de Langlès publié en 1829, Abel-Rémusat était beaucoup plus généreux, le disculpant de l'accusation de plagiat et lui donnant crédit d'avoir établi les études mandchoues en Europe : « ... il a donné une édition très exacte du Dictionnaire d'Amiot, qu'il a fait graver deux corps de caractères de cette langue ; et il en a tant de fois vanté l'utilité et la facilité, qu'on peut le regarder à plus juste titre encore que les missionnaires, comme étant celui qui en a introduit l'étude en Europe », Abel-Rémusat, « Louis Langlès », *Nouveaux mélanges asiatiques*, t. 3, p. 317-18. L'observation d'Ampère, que chez Langlès on trouve « un homme dont les prétentions dépassaient quelquefois le savoir », semblerait être à propos. Voir J.-J. Ampère, « De la Chine et des travaux de M. Abel Rémusat », *Revue des Deux Mondes*, août 1832, p. 393.

selon laquelle le sinologue qui possède une bonne connaissance du mandchou peut se passer de livres chinois. Cette notion fut presque aussitôt critiquée par les savants européens. Citant le même passage de Langlès, on écrivit en 1815 que, « c'est le Père Amiot, et d'après lui M. Langlès, qui ont exalté la régularité du mandchou, en l'élevant beaucoup au-dessus du chinois. Rien n'est plus faux et plus ridicule que le passage suivant du premier, que le second a répété en plus de vingt endroits différents »<sup>15</sup>.

Un peu moins d'un siècle plus tard, on aperçoit les sentiments semblables chez le grand sinologue Berthold Laufer (1874-1934). Voici ce que dit Laufer :

« La vue des missionnaires du XVIII<sup>e</sup> siècle, selon qui la littérature mandchoue remplace la chinoise et le chinois peut être étudié sur cette seule base, allait bien sûr trop loin, et se base sur une incompréhension des faits, dans la mesure où les Mandchous n'ont jamais eu la moindre intention d'écarter les originaux chinois et de les rendre superflus. Leur intention était simplement d'aider à la compréhension de l'original en passant par le mandchou. Et cela vaut avant tout pour l'interprétation de la littérature classique : les textes mandchous ne sont jamais séparés, mais sont imprimés dans les interlignes en même temps que les originaux chinois ; ce qui montre clairement qu'ils doivent être lus ensemble. Il va de soi que les Mandchous avaient étudié les Classiques dans l'original et que la traduction servait seulement d'outil pour atteindre à une compréhension plus rapide et plus exacte<sup>16</sup>. »

Laufer avait tout à fait raison, mais il était un peu injuste envers Amyot. Relisons la préface d'Amyot, et examinons attentivement le passage suivant, qu'on trouve à la fin de sa *Grammaire tartare-mandchoue*, composée dix-sept ans après l'*Éloge de Mukden* :

« Ce seroit un grand avantage pour la république des Lettres, si quelques-uns de ces Savans qu'aucun travail ne rebute, s'adonnoient à l'étude d'une Langue qui leur donneroit une entrée facile pour pouvoir pénétrer, sans aucun secours étranger, dans le labyrinthe de la Langue chinoise où se trouvent les plus anciens monuments littéraires qui soient dans l'Univers<sup>17</sup>. »

15. *Lettres sur la littérature mandchou* [sic], traduites du russe de M. Afanasii Larionowitch Leontiew, Paris, 1815. Le « traducteur » est Jules Klaproth, qui s'adressait à Antonio Montucci (1769-1829), un savant célèbre de Sienna. L'identité de Leontiew est embarrassante, parce que personne de ce nom n'est nommé dans les histoires de la sinologie russe. Considérant le fait que Klaproth a passé beaucoup de temps à Saint-Petersbourg comme membre étranger de l'Académie des sciences, il est certain qu'il aurait été connu des deux orientalistes russes les plus connus du XVIII<sup>e</sup> siècle, c'est-à-dire Illarion Kalinovich Rossokhin (1717-1761) et Alexei Leontevich Leontiev (1716-1786), qui ont fait la plus grande partie de leurs carrières à l'Académie et qui tous deux étaient déjà morts plusieurs décennies avant la parution du travail de Langlès. On peut deviner alors que le véritable auteur de cette œuvre – qui comprend des corrections détaillées et exhaustives de plusieurs fautes de Langlès – est Klaproth lui-même.

16. B. Laufer, *op. cit.* (n. 5), p. 11.

17. J. J. M. Amyot, « Grammaire Tartare-Mandchou », dans *op. cit.* (n. 13), t. 13, p. 73.

Comme on le voit, Amyot décrit la situation telle qu'il *aurait aimé* qu'elle fût, l'étude du chinois et du mandchou procédant la main dans la main, et non pas la situation telle qu'elle existait à l'époque.

De fait, si l'on y regarde de près, il est assez difficile de savoir dans quelle mesure les traductions mandchoues des Classiques et du reste de la littérature canonique ont effectivement servi aux traductions latines et françaises du XVIII<sup>e</sup> siècle. Dans certains cas, comme par exemple la magistrale *Histoire générale de la Chine* de Mailla (achevée en 1737 mais publiée seulement en 1777), il ne fait aucun doute que la traduction mandchoue du *Tongjian gangmu*, c'est-à-dire le *Tung giyan g'ang mu bithe* de 1691, a été une source importante. De Mailla dit explicitement dans sa préface qu'il s'est servi de l'original chinois et de la traduction mandchoue pour produire sa traduction française :

« L'histoire générale de la Chine que je publie, n'est donc, à proprement parler, que la traduction du *Tong-kien-kâng-mou*, mais une traduction dans laquelle je n'ai pas cru devoir m'assujettir à mes auteurs d'une manière servile : j'ai imité encore en ce point l'empereur Kang-hi, qui en a retranché plusieurs choses, soit par leur peu d'importance, soit parce qu'elles auroient été difficilement entendues, de ceux de sa nation, peu au fait du génie, des mœurs & des coutumes Chinoises ; & comme la version Tartare est fort exacte & ne dit rien qui ne soit dans le texte Chinois, de même dans ma traduction Française, je ne dis rien qui ne soit dans le Tartare ou dans le Chinois<sup>18</sup>. »

De Mailla suggère en fait qu'il préférerait consulter le texte mandchou. Après avoir défendu son choix du *Tongjian gangmu* comme étant la meilleure introduction à l'histoire de la Chine (considérant que si Kangxi a jugé bon de le faire traduire en mandchou, on ne peut se tromper en le traduisant en français), de Mailla ajoute : « Je l'ai fait d'autant plus volontiers, que la connoissance que j'ai de la langue Tartare, qui n'est point sujette aux équivoques comme la Chinoise, m'a donné plus de facilité de réussir<sup>19</sup>. » Et nous savons que de son côté Régis s'était servi de la traduction mandchoue pour traduire le *Livre des mutations* (*Yijing*)<sup>20</sup>, texte difficile s'il en est, et de même Gaubil pour sa traduction du *Shujing*<sup>21</sup>.

18. J.-J. M. de Mailla, *Histoire générale de la Chine*, p. xlviij-xlviii.

19. *Ibid.*

20. J.-P. Abel-Rémusat, « Études biographiques : Jean-Baptiste Régis, missionnaire à la Chine », *Nouveaux mélanges Asiatiques*, 1829, t. 2, p. 238. Dans le « Prospectus Operis » de la traduction on peut lire, « *Textum Sincicum latine verbo ad verbum expressit R. P. Josephus de Mailla, contulit que cum versione tartarica jussu hodierni Imperatoris a viris utriusque linguae peritissimis edita* » (Le texte chinois c'est celui exprimé mot-à-mot en latin par P. Joseph de Mailla, avec des contributions de la version mandchoue publiée par deux hommes, experts dans les deux langues, à l'ordre de

Pour autant, malgré ce qu'on a écrit sur ce sujet, l'utilisation du mandchou comme *Hilfsprache* n'était pas si répandue que cela dans les années 1700<sup>22</sup>. Les Européens ont mis, semble-t-il, du temps à reconnaître la valeur du mandchou pour travailler sur des textes chinois ; et ce processus, qui a pris un bon siècle, a finalement abouti en 1814 lorsqu'Abel-Rémusat a été nommé à une chaire de « langues et littératures chinoises et tartares mandchoues ». Cet intitulé bien spécifique marquait la réalisation des espoirs d'Amyot, dix-sept années après sa mort ; et en même temps il signalait l'avènement effectif de la sinologie et des études mandchoues comme discipline académique. Il faut noter qu'il existe deux ordonnances de l'établissement de la chaire, l'une du roi Louis XVIII, l'autre de Napoléon. La première date du 1<sup>er</sup> octobre 1814, la deuxième du 8 avril 1815. Le texte de l'ordonnance du roi parle seulement d'une « chaire pour la langue et la littérature chinoise », mais dans le décret de Napoléon il est écrit qu'il s'agit d'une « chaire de langue et littérature chinoise et de tartare-mandchou »<sup>23</sup>. En tenant compte du temps écoulé entre les deux dates, il semblerait que l'intitulé de la chaire, comprenant le mandchou aussi bien que le chinois, reflétait précisément les intentions d'Abel-Rémusat lui-même.

### III. NAISSANCE D'UN PHILOLOGUE

Abel-Rémusat était, nous le savons, un prodige. Mais il ne travaillait pas tout seul. Plusieurs l'ont aidé, notamment parmi eux l'abbé de Tersan, qui a partagé sa collection magnifique (qui contenait le fameux *bencao* 本草) avec le jeune homme demi-aveugle, et aussi Silvestre de Sacy, qui a encouragé son protégé avec un don de livres.

l'empereur). Voir Julius Mohl éd., *Y-King, antiquissimus Sinarum liber quem ex Latina interpretatione P. Regis aliorumque ex Soc. Jesu P. P.*, Stuttgart et Tübingen, 1834, p. xv. Il faut peut-être noter que l'éditeur, Mohl, remercie Abel-Rémusat de lui avoir fourni les éditions différentes des traductions en manuscrit, et aussi d'avoir conçu « le plan original pour la rédaction du livre », « Préface », p. x.

21. Cette traduction, dans une version rédigée par Joseph de Guignes, était « Revu[e] et corrigé[e] sur le Texte Chinois », comme écrit sur le titre de page, mais la préface ajoute que « le P. Gaubil n'a pas pris une si grande liberté, il a plus suivi son texte, mais il s'en est encore trop écarté, parce qu'il parait avoir eu principalement pour guide la traduction en Tartare Mantchou, qui a été fait à la Chine ». Voir J. de Guignes, *Le Chou King, un des livres sacrés aux Chinois*, Paris, 1770, p. ii.

22. « *The latter half of the 17th Century was a period in which a large number of Chinese books were translated into Manchu. Although these translations were intended as tools for the Manchus to gain an understanding of Chinese traditions and values, they were not only devoured by Manchus but also by Westerners who needed useful aids for their own study of Chinese texts. Soon Manchu translations acquired such status among Westerners that they were treated almost as primary sources* », S. Durrant, *op. cit.* (n. 2), p. 68.

23. Archives du Collège de France, rég. 1814/1001 et 1815/95.

La grammaire de la langue chinoise de Fourmont, cadeau de Sacy, était un instrument dans ses efforts pour apprendre le chinois, entreprise qu'il a commencé en 1806. Sans professeur et sans privilèges à la Bibliothèque Nationale (le chef de la BN, nul autre que Louis Langlès, était évidemment peu enclin de donner accès à un adolescent qui lui était complètement inconnu), Abel-Rémusat faisait face à un défi difficile à relever. Comme on l'a noté dans une nécrologie après sa mort prématurée :

« Il fallut à M. Rémusat un rare courage pour concevoir la pensée d'apprendre cette langue sans maître, sans grammaire et sans dictionnaire ; il eut besoin d'une persévérance plus grande encore pour atteindre son but, malgré la rareté des secours dont il pouvait disposer, et la malveillance de ceux qui, au lieu d'encourager ses travaux, les entravaient<sup>24</sup>. »

Sa réussite constitue certainement l'un des exploits les plus remarquables de l'histoire de la sinologie : le jeune génie – et il y en a eu d'autres en ce début de la grande période de la philologie européenne, pensez à son collègue Champollion<sup>25</sup> – le jeune génie qui apprend le chinois tout seul, sans disposer des outils dont on a normalement besoin pour acquérir une langue nouvelle, *a fortiori* une langue avec une écriture aussi difficile que le chinois. Abel-Rémusat lui-même a participé à la création de la légende. Il écrit en effet dans la préface de son premier travail important, *l'Essai sur la langue et la littérature chinoises* :

« Les sinologues apprécieront les difficultés qui ont dû m'arrêter en traduisant des textes Chinois avec un Dictionnaire tout Chinois, et comprendront qu'il a dû m'arriver souvent, en y cherchant des caractères que je n'entendais pas bien, de les trouver rendus par des caractères que je n'entendais pas du tout<sup>26</sup>. »

Cela semblait en effet un effort sans espoir. Après tout, comme il est noté dans une des biographies (peut-être faudrait-il dire des hagiographies) parues après sa mort prématurée, « Les langues ne se devinent pas »<sup>27</sup>. Comment a-t-il bien pu y arriver ?

24. J.-J. Ampère, *op. cit.* (n. 14), p. 377-378.

25. En fait, les deux hommes sont morts à deux mois l'un de l'autre en 1832.

26. J.-P. Abel-Rémusat, *Essai sur la langue et la littérature Chinoises*, Paris, Treuttel, 1811, p. ix.

27. E.-A. Clerc de Landresse, « Notice sur la vie et les travaux de M. Abel-Rémusat », *Journal Asiatique* XIV, 2<sup>e</sup> série, 1834, p. 222-223.

Abel-Rémusat explique dans la même préface comment, sans dictionnaire adéquat<sup>28</sup> et sans accès à des locuteurs natifs, il s'est constitué son propre lexique :

« J'ai entrepris l'étude du Chinois avec moins de secours qu'aucun de ceux qui s'y sont livrés jusqu'à présent en Europe : Fourmont, Bayer et Deshauterayes avaient des Dictionnaires et des manuscrits des missionnaires avec lesquels ils entretenaient correspondance. D'autres sinologues ont été à portée de voir des Chinois, de les questionner et d'en tirer la solution de leurs doutes. Privé de toutes ces ressources, je n'ai pas même eu le secours d'un Dictionnaire ; la Bibliothèque Impériale, qui contient des richesses immenses en tout genre, ne possède que tout au plus seize à dix-huit Dictionnaires Chinois-Européens. [...] Les circonstances ne m'ont pas permis de les consulter. [...] Toutes les traductions et recherches que j'ai dû faire, soit pour la composition de cet *Essai*, soit pour quelques autres dissertations que je prépare, ont été exécutées avec les Dictionnaires que je me suis faits d'après mes propres observations, ou à l'aide de quelques volumes du *Tching-tseu-toung* [*Zhengzitong* 正字通] et du *Tsing-wen-kien* dont j'ai dû la communication à l'extrême complaisance de M. Langlès<sup>29</sup>. »

Ce dictionnaire personnel, « fait d'après mes propres observations », constitue en soi un exploit peu commun, même si, comme le remarque Silvestre de Sacy lorsqu'il évoque cette étonnante histoire, l'entreprise a pu ralentir autant qu'accélérer ses progrès<sup>30</sup>. Quoi qu'il en soit, Abel-Rémusat n'aurait pu accomplir même ce à quoi il est arrivé s'il n'avait pas déjà su le mandchou. Landresse explique à ce sujet comment il procédait :

« À l'aide de quelques dictionnaires chinois interprétés en mandchou, et par la comparaison souvent répétée des originaux avec le petit nombre de traductions diffuses et inexactes que l'on possédait alors, il parvint à déterminer le sens d'un certain nombre de mots et se forma ainsi une sorte de vocabulaire provisoire<sup>31</sup>. »

28. Il paraît que le premier dictionnaire de chinois proprement dit qu'il possédait était un dictionnaire Latin-Chinois qu'il a reçu au début de 1812. Peu après, il a écrit à un ami, Charles Weiss : « Je viens enfin de recevoir un dictionnaire chinois-latin manuscrit dont vous savez que j'ai depuis cinq ans le plus grand besoin. [...] Je suis maintenant en état d'entreprendre des travaux de quelque importance. » Cité <[http://arhfilariane.org/pagesperso-orange.fr/communes/stf\\_pth/abel\\_remusat/remusat\\_intro.htm#Abel-R%E9musat](http://arhfilariane.org/pagesperso-orange.fr/communes/stf_pth/abel_remusat/remusat_intro.htm#Abel-R%E9musat)>. Weiss, qui venait de Besançon, connaissait bien la famille de la mère d'Abel-Rémusat.

29. J.-P. Abel-Rémusat, *op. cit.* (n. 26), p. vii-viii. Il continue à expliquer qu'« il m'a seulement fallu dix fois plus de temps et de travail que je n'en eusse employé si j'avais eu un Dictionnaire ».

30. « Il se créait à lui-même peu à peu les éléments d'une grammaire, dont l'extrême simplicité rendait peut-être l'étude analytique et synthétique du langage plus difficile, au lieu d'en faciliter l'accès », S. de Sacy, « Notice sur la vie et les ouvrages de M. Abel Rémusat », Paris, 1834, p. 8.

31. E.-A. Clerc de Landresse, *op. cit.* (n. 27), p. 222-223.

On peut supposer que le « vocabulaire provisoire » dont il est ici question était le dictionnaire « maison » d'Abel-Rémusat ; quant au « dictionnaire chinois interprété en mandchou », ce ne peut être que le *Qingwen jian* 清文鑑, mentionné par Abel-Rémusat<sup>32</sup>. De Sacy nous livre d'autres détails :

« À défaut de lexiques expliqués dans quelqu'une des langues de l'Europe, il parvint, à l'aide de certains vocabulaires chinois, interprétés en mandchou, et avec le secours bien imparfait que lui offraient les traductions de plusieurs livres chinois dues aux missionnaires, à se former un dictionnaire, tant des caractères écrits que de la langue parlée ; puis, par l'observation et la comparaison assidue des rapports de position dans lesquels se trouvaient, dans différentes phrases, les mots dont la signification lui était connue<sup>33</sup>. »

Il semble donc qu'on puisse reconstruire sa méthode de la façon suivante :

- 1) Lire la traduction française (ou latine) d'un passage donné d'un texte chinois, et la comparer avec la traduction mandchoue ;
- 2) faire une liste de tous les mots mandchous apparaissant dans le texte, en notant les équivalents français ;
- 3) comparer la traduction mandchoue à l'original chinois et identifier, en se servant du dictionnaire mandchou-chinois, les caractères chinois inconnus en fonction de leur sens et de leur prononciation ;
- 4) ajouter ces caractères, avec leurs données phonétiques et sémantiques, au lexique mandchou-français afin de fixer leur sens en français ;
- 5) annoter le texte chinois en indiquant le sens (et la prononciation ?) de chaque caractère ;
- 6) reprendre les traductions mandchoue et française pour le sens du passage entier ;
- 7) gardant le sens du passage à l'esprit, déduire les formes grammaticales et les relations syntaxiques entre les caractères du texte chinois ;
- 8) produire une nouvelle traduction française basée sur ce déchiffrement du texte chinois.

32. Il y en a plusieurs éditions de ce dictionnaire, les deux les plus importants étant le *Yuzhi Qingwen jian* 御製清文鑑 / *Han-i araha Manju gisun buleku bihe*, publié en 1708, et la version revue et augmentée *Yuzhi zengding Qingwen jian* 御製增訂清文鑑 / *Han-i araha nonggime tokto-buha Manju gisun-i buleku bihe*, publiée en 1773. Comme le premier était uniquement en mandchou, on peut deviner que, plus probablement, Abel-Rémusat utilisait le second, dictionnaire mandchou-chinois, en ajoutant ses commentaires. Le *Zhengzitong*, œuvre moins connue, existait seulement en chinois.

33. S. de Sacy, *op. cit.* (n. 30), p. 7-8.

Ce travail, ce système – comparable pour l’essentiel à celui auquel a recouru son ami Champollion pour déchiffrer la pierre de Rosette<sup>34</sup> – était possible à deux conditions. Premièrement, on aurait à recourir intensivement à des textes chinois dont il existait des traductions mandchoues. De fait, Abel-Rémusat nous indique avec précision dans sa préface les textes qu’il a utilisés pour ses recherches : le *Livre des documents*, la *Grande étude*, l’*Invariable milieu*, le *Mencius*, les *Entretiens de Confucius*, le *Wanwu zhenyuan* (l’origine véritable de toutes les choses, un exposé de la doctrine chrétienne), et l’encyclopédie illustrée *Sancai tuhui*<sup>35</sup>. Il s’excuse presque de cette sélection, écrivant : « Ces ouvrages sont presque les seuls que je possède ou que j’aye à ma disposition, et j’ai dû par conséquent en faire une étude particulière<sup>36</sup>. » Mais ce n’était certainement pas un choix dû au hasard : tous ces ouvrages, sauf le dernier, existaient en traduction mandchoue à l’époque où il travaillait, et tous sauf deux se trouvaient dans sa bibliothèque au moment de sa mort<sup>37</sup>. On peut en conclure qu’Abel-Rémusat a choisi ces textes précisément parce que c’étaient les seuls pour lesquels existât une clé mandchoue, et que sans cette clé mandchoue il n’aurait eu aucune chance de comprendre le fonctionnement de la langue chinoise.

Mais il restait une deuxième condition : acquérir une connaissance adéquate de la langue mandchoue. Comment dès lors Abel-Rémusat a-t-il appris le mandchou ? Eh bien, il semble que cette langue, dont l’écriture était incontestablement moins intimidante que celle du chinois, il l’a apprise tout seul. Il n’existait personne en Europe qui pût la lui enseigner, sauf Julius Klaproth, mais les deux hommes ne se sont rencontrés qu’à l’été 1815<sup>38</sup>. Abel-Rémusat a très

34. Abel-Rémusat est mentionné chaleureusement dans les lettres du jeune Champollion. Il le nomme « le Mandarin », le sobriquet qu’il portait au Collège ; Champollion lui-même s’appelait « l’Égyptien », et Klaproth – qui n’était pas un ami de Champollion – s’appelait « le Tartare ». Voir *Lettres de Champollion le jeune*, H. Hartleben éd., Paris, 1909, t. 1, p. 123, 127. L’éditeur mentionne que leur relation était tendue après 1815, mais insiste sur le fait qu’avant ça, « personne n’avait des paroles plus affables et plus encourageantes pour “l’Égyptien” que Rémusat qui n’avait pas cessé de lui répéter, depuis 1809, que ce serait lui, et nul autre, qui ferait la conquête de l’antique Égypte. Et cette amitié était d’autant plus sincère et mêlée de gratitude que Champollion copiait et envoyait à Rémusat tout ce qu’il pouvait trouver en fait de textes chinois » (p. 128-129).

35. *Wanwu zhenyuan* (« *Vera origo omnium rerum* »), de Giulio Aleni SJ, était un ouvrage composé en chinois qui essaie d’expliquer les doctrines chrétiennes. Imprimé à l’origine en 1628, on l’a fait traduire en mandchou pendant l’ère Kangxi. Le *Sancai tuhui* était une encyclopédie de la fin des Ming.

36. *Op. cit.* (n. 26), p. xviii.

37. Voir *Catalogue des livres, imprimés et manuscrits, composant la bibliothèque de feu M. J.-P. Abel-Rémusat*, Paris, 1833.

38. H. Walravens, « Les recherches sur l’Extrême-Orient au début du XIX<sup>e</sup> siècle ou Paris, Mecque des orientalistes allemands », *Revue Germanique Internationale* 7, 2008. L’amitié entre Klaproth et Abel-Rémusat était bien connue à l’époque ; de Sacy en parle dans sa *Notice sur la vie*,

probablement été le premier savant européen à apprendre le mandchou, et à bien le savoir, sans se rendre en Chine et sans bénéficier des conseils de quelqu'un dont ç'aurait été le cas (Rossokhin et Leontiew tous les deux ont fait leurs études à la mission russe ecclésiastique à Pékin, et Klaproth a travaillé avec eux). Pour ce faire, il s'est exclusivement servi des matériaux imprimés disponibles à Paris au début du XIX<sup>e</sup> siècle – les mêmes, très certainement, que ceux qu'il recommanderait à ses étudiants au Collège de France : les *Elementa* de Verbiest, la grammaire et le dictionnaire d'Amyot, et la 3<sup>e</sup> édition révisée de *L'alphabet mantchou* de Langlès<sup>39</sup>. C'était seulement quand il aurait déjà appris le chinois que les grammaires comme le *Qingwen qimeng* 清文啟蒙, publié en 1730, pouvaient lui être utiles<sup>40</sup>.

Et à cet égard, il importe de signaler – et ce n'est pas la première fois – qu'Abel-Rémusat aura été un pionnier<sup>41</sup>. Comme dans bien d'autres domaines, il ne suivait aucune voie tracée : ainsi que j'ai essayé de le montrer, son utilisation des traductions mandchoues pour travailler sur des textes chinois était l'exception et non la règle avant le XIX<sup>e</sup> siècle<sup>42</sup>. En même temps que son collègue et ami

*op. cit.* (n. 30), p. 21. Sur les relations entre les deux savants, voir H. Walravens, *Zur Geschichte der Ostasien-wissenschaften in Europa: Abel Rémusat (1788-1832) und das Umfeld Julius Klaproths (1783-1835)*, Wiesbaden, Harrassowitz, 1999. Dans une lettre de 1833, Klaproth remarque qu'il connaissait Abel-Rémusat depuis plus de vingt ans à la mort de ce dernier en 1832, mais la lettre mentionnée par Walravens, dans son article « Les recherches » *op. cit. supra*, montre qu'il exagérerait un peu. Voir « Lettre à M. Auguis, membre de la chambre des Députés, au sujet des travaux de M. Abel-Rémusat », dans H. Walravens éd., *Julius Klaproth (1783-1835): Briefe und Dokumente*, Wiesbaden, Harrassowitz, 1999, p. 179.

39. « Pour le Mandchou, les *Elementa linguae tartariae* du P. Gerbillon, insérés dans la *Collection* de Melchisedec Thévenot, ou la traduction française de cet ouvrage, imprimée dans le tome xii des *Mémoires concernant les Chinois*, le *Dictionnaire Tartare-mantchou-français* du P. Amiot, et la 3<sup>e</sup> édition de *L'Alphabet mantchou* de M. Langlès, sont les seuls livres qui soient nécessaires aux étudiants », *Programme du cours de Langue et de Littérature chinoises et de Tartare-Mandchou ; précédé du Discours prononcé à la première Séance de ce Cours, dans l'une des Salles du Collège royal de France, le 16 janvier 1815*, p. 32.

40. Cet ouvrage lui sera très familier plus tard ; il est décrit en détail dans *Recherches sur les langues tartares* (p. 99-105), et a servi de base aux chrestomathies de mandchou de Klaproth et Wylie. Le titre chinois des *Éléments de la grammaire chinoise* (travail d'Abel-Rémusat publié en 1822), *Hanwen qimeng* 漢文啟蒙, est très probablement un hommage à cette grammaire du mandchou.

41. Voir l'effort admirable de récupérer Abel-Rémusat de l'oubli partiel où il était tombé, par K. Lundbaek, « Notes on Abel Rémusat and the Beginnings of Academic Sinology in Europe », dans *Échanges culturels et religieux entre la Chine et l'Occident*, Actes du VI<sup>e</sup> Colloque international de sinologie de Chantilly 8-10 septembre 1992, Ed. Malatesta éd., Taipei-Paris, 1995, p. 207-221.

42. Il est dommage que dans l'excellent volume d'Alleton et Lackner sur les traductions du chinois en langues européennes on ne discute ni le rôle d'Abel-Rémusat ni le rôle que jouait le mandchou comme langue intermédiaire de traduction ; voir V. Alleton et M. Lackner éd., *De l'un au multiple*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 1999.

Klaproth, avec qui il fonda la Société Asiatique en 1822, Abel-Rémusat fut le premier sinologue européen à dépasser le simple zèle missionnaire et à prendre la mesure du potentiel du mandchou pour la recherche sur la Chine<sup>43</sup>. Il est significatif qu'il ait inclus le mandchou dans son programme d'enseignement du chinois au Collège de France (on disait qu'il avait une voix « sonore »<sup>44</sup>), formulé au début 1815. Voici comment il s'en justifiait :

« Comme le Mandchou, langue maternelle des Tartares actuellement maîtres de la Chine, peut être d'un très-grand secours dans l'étude du Chinois, et suppléer même en partie à cette étude, à cause du grand nombre de traductions qu'on possède en cette langue à la Bibliothèque du Roi, Sa Majesté a ordonné que l'enseignement du Mandchou fit partie du cours de langue et de littérature chinoises. En conséquence, on exposera les principes de cette langue, dont le système alphabétique et grammatical s'écarte beaucoup moins de celui de nos langues ordinaires que le mode d'écriture et la phraséologie propre à la langue chinoise. On passera ensuite à l'explication des King et des livres moraux traduits en Mandchou, et à la comparaison de ces versions avec les originaux chinois<sup>45</sup>. »

J'ignore combien de temps ce programme est resté en vigueur, mais il a certainement été conservé par Stanislas Julien, l'étudiant et le successeur d'Abel-Rémusat, dont il est bien connu qu'il s'est appuyé sur la version mandchoue pour sa traduction fameuse du *Mencius*. D'Hervey de Saint-Denys et Édouard Chavannes, titulaires de la même chaire après Julien, savaient-ils le mandchou, je l'ignore<sup>46</sup>.

#### IV. LA LANGUE MANDCHOUE ET LES ÉTUDES CHINOISES

Bien sûr, Abel-Rémusat n'a pas été le premier à tirer parti de traductions mandchoues pour comprendre des textes chinois. Mais personne avant lui n'avait émis des vues aussi sensées sur la place des études mandchoues dans la formation des spécialistes européens

43. Cf. le jugement de H. Walravens : « *The two scholars were instrumental in turning East Asian Studies into scientific disciplines with critical methods* », « Julius Klaproth: His Life and Works with Special Emphasis on Japan », *Japonica Humboldtiana* 10, 2006, p. 177.

44. « Abel Rémusat a une voix très sonore et parle très clairement, mais évidemment avec le ton tristement monotone et chantant que les Français ont adopté dans leurs conférences », Lettre de Heinrich Fleischer, dans *Fleischers Briefe an Haßler aus den Jahren 1823 bis 1870, Nach Ulmer Originalen herausgegeben und mit Anmerkungen versehen*, C. Seybold éd., Tübingen, 1914, p. 11, cité par H. Walravens, *op. cit.* (n. 38), p. 11.

45. *Programme du cours de Langue et de Littérature chinoises et de Tartare-Mandchou, op. cit.* (n. 39), p. 29-30.

46. Saint Denys a étudié le chinois avec Julien, mais Cordier ne dit pas s'il a aussi étudié le mandchou ; voir *Nécrologie : Le Marquis d'Hervey Saint Denys, T'oung Pao* 3, 5, 1893, p. 517-520.

de la Chine. On peut s'en faire une idée lorsque l'on examine ses écrits sur le mandchou, qui révèlent un côté presque schizophrène.

D'un côté, Abel-Rémusat a fait plus que quiconque avant ou après lui pour promouvoir l'étude scientifique de la langue mandchoue. Il a écrit un livre entier sur les langues « tartares », où il défend avec passion l'importance d'étudier les peuples, les langues, l'histoire et les cultures de la « Tartarie » (la Haute Asie), en accordant une attention spéciale au mandchou<sup>47</sup>. S'il éprouvait de fortes réserves, comme je le montrerai, quant aux vertus supérieures de la grammaire mandchoue, concernant l'écriture il affirmait sans équivoque qu'elle se prête particulièrement bien à la transcription et à la communication. Après avoir noté la difficulté à rendre les systèmes d'écriture étrangers en alphabet latin, il concluait que le mandchou constituait une exception :

« Ces difficultés sont beaucoup moindres pour le mandchou, dont l'alphabet simple et régulier peut aisément être rapproché des nôtres. Non seulement il est possible d'écrire les mots Mandchous en lettres Européennes, de manière à en représenter exactement l'orthographe primitive, mais on rend assez bien aussi leur prononciation, qui ne s'écarte que rarement de cette dernière. Il suffit pour cela de fixer d'une manière constante les lettres dont on se sert pour exprimer les sons Mandchous<sup>48</sup>. »

Il allait même jusqu'à dire que l'écriture mandchoue pourrait bien être supérieure à celles des langues européennes : « On ne peut contester à l'alphabet Mandchou, le mérite d'une assez grande simplicité, et d'une régularité dans ses procédés, qui le rend non seulement supérieur aux autres alphabets Asiatiques, mais plus aisé même que nos alphabets Européens<sup>49</sup>. » Cela ne veut pas dire que les transcriptions alphabétiques étaient toujours préférées. Mécontent des polices mandchoues créées par Langlès, Abel-Rémusat le méticuleux a personnellement supervisé le dessin et la fabrication des nouvelles polices pour l'imprimerie, et puis les a utilisées dans ses publications, afin de pouvoir donner au lecteur les formes originales des mots mandchous<sup>50</sup>.

47. J.-P. Abel-Rémusat, *Recherches sur les langues tartares ou Mémoires sur différens points de la grammaire et de la littérature des Mandchous, des Mongols, des Ouigours et des Tibétins*, Paris, 1820, t. 1.

48. *Ibid.*, p. 90.

49. *Ibid.*, p. 94.

50. *Ibid.*, p. 108-109.

Mais le plus important, comme on l'a déjà vu, c'est qu'il s'est lui-même tourné vers le mandchou dans ses efforts pour comprendre et interpréter les textes chinois. Je n'en donnerai qu'un seul exemple. Dans sa note sur le catalogue des ouvrages chinois de la Bibliothèque royale rédigé par Fourmont, Abel-Rémusat se tourne vers le mandchou pour expliquer le sens du mot *wen* dans le titre de l'encyclopédie historique de Ma Duanlin 馬端臨, le *Wenxian tongkao* 文獻通考 :

« Un des plus beaux monuments de la littérature chinoise, est la bibliothèque de Ma-touan-lin ; mais il s'en faut beaucoup que Fourmont en donne une idée complète. Il se trompe d'abord sur le titre même qu'elle porte : *Wen-hian thoung khao*, dit-il, *id est, Examen generale litteratis oblatum*. Quoique *wen*, pris séparément, signifie littérature, et *hian*, offrir, ce n'est pas du tout le sens que ces deux mots ont quand ils sont réunis. *Wen-hian* est une expression composée, prise du *Lun-ju*, section troisième, *tchang* neuvième, où elle est employée dans le sens de *monuments écrits*, et rendue en mandchou par les mots *pitkhe feringge*. »

Et il développe dans une note de bas de page détaillée :

« Je rapporterai la phrase entière dans la langue mandchoue, que la transcription en lettres latines ne défigure pas aussi complètement que le chinois : *Foutse khendoume: Khiya gouroun-ni dorolon-be, pi gisouretsi ombi; Ki gouroun, temgetou ome mouterakô [okho]. Yen gouroun-ni dorolon-be, pi gisouretsi ombi; Soung gouroun, temgetou ome mouterako okho. Pitkhe Feringge akô i tourgoun kai. Pitsi, pi temgetou oboutsi ombikhe.* »

Ceci se trouve dans un passage des *Entretiens de Confucius*, où le mot *wenxian* est utilisé pour la première fois :

子曰：夏禮，吾能言之，杞不足證也；殷禮，吾能言之，宋不足證也。文獻不足故也。足，則吾能證之矣。

Ce qu'Abel-Rémusat traduit comme suit :

« Je pourrais vous parler des rites de la dynastie des Hia ; mais le royaume de Ki n'en conserve pas assez de traces : je pourrais vous entretenir de ceux de la dynastie des Yen ; mais le royaume des Soung n'en offre que des restes insuffisants. La disette des monuments écrits en est la cause : si nous en avions, je pourrais vous les offrir en témoignage (Version mandchoue, t. II, p. ii)<sup>51</sup>. »

51. *Mémoires sur les livres chinois*, p. 46-47 (§ 67). Suivant la transcription de Möllendorff, cet extrait se lit comme suit : « *fudz hendume. hiya gurun i dorolon be bi gisureci ombi. ki gurun, temgetu ome muterakū oho. in gurun i dorolon be, bi gisureci ombi. sung gurun, temgetu ome muterakū oho. bithe ferkingge akū i turgun kai. bici, bi temgetu obuci ombihe* ». Selon la traduction de Couvreur : « Le Maître dit : “Je puis exposer les rites de la dynastie des Hia. Mais je ne puis prouver ce que j'en dirais ; car les princes de K'i (descendants des Hia) n'observent plus ces rites et

Sa note à la fin de la traduction indique clairement qu'il a consulté le mandchou. Comparé à la traduction de Couvreur (qui ne savait pas le mandchou), le texte est rendu de façon bien plus économique ; et comparé à celle de Legge, c'est plus clair.

D'un autre côté, Abel-Rémusat ne se faisait pas beaucoup d'illusions sur l'utilité du mandchou. Ce n'est pas lui qui aurait dit, comme Amyot, Langlès et d'autres, que le mandchou était la panacée pour les misères du sinologue. Il n'adhérait pas à la notion que le mandchou est par nature plus « logique » ou plus « clair » que le chinois. Bien au contraire, il était visiblement attiré par l'économie et la sobriété de l'écriture chinoise classique, et trouvait le mandchou plutôt verbeux. Il mentionne quelque part les problèmes qui d'après lui résultent du poids trop grand donné à la traduction mandchoue d'un ouvrage chinois :

« On trouve dans les Mémoires des missionnaires des traductions du *Ta hiô* et du *Tchoung iôung* écrites avec plus de goût et de pureté ; mais on y a souvent sacrifié l'exactitude à l'élégance, ainsi que je m'en suis assuré en les comparant avec le texte. On y a même introduit des formes oratoires qui font méconnaître le style original. Je serais assez porté à croire qu'elles ont été faites sur la version mandchoue, plutôt que sur le texte chinois lui-même, et je ne saurais croire que cela soit absolument indifférent<sup>52</sup>. »

Étant donné que lui-même se servait régulièrement des traductions mandchoues, son opinion que les libertés abusives prises par les missionnaires venaient de ce qu'ils s'étaient laissé égarer par les versions mandchoues dont ils se servaient est aussi curieuse qu'elle est impitoyable. Ses propres traductions, informées par le mandchou, ne manifestent aucunement cette tendance à « sacrifier l'exactitude à l'élégance ».

ne peuvent les faire connaître avec certitude. Je puis exposer les rites de la dynastie des [Chang-]In. Mais les témoignages font défaut ; car les princes de Soung, descendants des [Chang-]In, n'observent plus ces rites et ne peuvent en donner une connaissance certaine. Les princes de K'i et de Soung ne peuvent faire connaître avec certitude les rites des Hia et des [Chang-]In, parce que les documents et les hommes leur font défaut. S'ils ne faisaient pas défaut, j'aurais des témoignages" ». Selon la traduction de Legge : « *The Master said, "I could describe the ceremonies of the Hsia dynasty, but Chi cannot sufficiently attest my words. I could describe the ceremonies of the Yin dynasty, but Sung cannot sufficiently attest my words. (They cannot do so) because of the insufficiency of their records and wise men. If those were sufficient, I could adduce them in support of my words"* ». Ma traduction du texte mandchou serait la suivante : « Le Maître dit : "Des rites de Xia, j'en peux dire quelque chose ; mais des Ji, les traces n'ont pas survécu complètes. Des rites de Yin, j'en peux dire quelque chose, mais des Song, les traces n'ont pas survécu complètes. C'est parce qu'il n'y a pas de documents [de l'époque]. S'il y en avait eu, je pourrais les employer comme preuve" ».

52. *Essai, op. cit.* (n. 26), p. 121.

On trouve d'autres critiques du mandchou dans les *Recherches sur les langues tartares*. Après avoir loué l'élégance, la simplicité et la précision de l'écriture mandchoue, Abel-Rémusat se lance dans une critique longue et détaillée des défauts de la langue – en quoi, comme il le remarque lui-même, il diverge de la plupart des spécialistes qui l'ont précédé. Citant les propos d'Amyot, selon qui « la langue Mantchou est dans le goût de nos langues d'Europe ; elle a sa méthode et ses règles ; en un mot, on y voit clair », prenant même à partie Parrenin, il écrit que la notion de la supériorité du mandchou sur le chinois est sans fondement :

« C'est au moins ce qu'on peut inférer des expressions des Missionnaires que j'ai citées plus haut, expressions par lesquelles ils placent le mandchou fort au-dessus du chinois, sous le rapport de la clarté et de la méthode. On a déjà vu, par l'analyse du [*Qingwen qimeng*], que cette opinion est au moins fort hasardée<sup>53</sup>. »

Et mentionnant l'argument suivant lequel le mandchou est supérieur parce qu'il a des cas, le nombre, l'aspect, les temps et la conjugaison, il remarque :

« Au premier coup d'œil, la langue des Mandchous semble l'emporter sur celle des peuples voisins, et même sur quelques idiomes Européens, puis qu'elle paroît placée à ce point précis de combinaison grammaticale, où la simplicité des formes ne nuit pas à la netteté de l'expression, et où leur multiplicité et leur trop grande complication n'apportent ni confusion dans les phrases, ni difficultés excessives dans l'étude. Mais en y regardant de plus près, on s'aperçoit que tous ces avantages sont à peu près illusoire, et que quelques-uns même, par l'abus qu'on en fait, deviennent de véritables imperfections<sup>54</sup>. »

Après vingt pages pour démontrer que dans aucun de ces domaines le mandchou ne diffère vraiment du chinois, il affirme qu'en fait, lorsqu'on se tourne vers des textes particuliers, on s'aperçoit que c'est le chinois qui doit être préféré. Quant à la précision supposée du mandchou, Abel-Rémusat admet que sa propre opinion est diamétralement opposée à celle des jésuites :

« C'est un trait bien caractéristique du mandchou que la règle phraséologique à laquelle il est astreint et il est étonnant qu'on n'en ait pas encore fait la remarque. Rien n'est libre dans cette langue, et l'élégance y est

53. *Recherches, op. cit.* (n. 47), p. 109. Une revue longue et élogieuse de ce travail, écrit par Silvestre de Sacy, auquel il était informellement dédié, a paru dans le *Journal des Savants*, janvier 1820, p. 354-363.

54. *Recherches, op. cit.* (n. 47), p. 110.

impossible. La place de chaque mot est invariablement marquée dans chaque phrase, et toutes les phrases sont comme sorties du même moule. [...] Tout ce, qui, dans les autres langues, est subordonné au choix de l'écrivain, et peut devenir entre ses mains un moyen de varier les phrases et de leur donner plus de mouvement et d'expression, est ici déterminé par la règle et d'une manière toujours uniforme<sup>55</sup>. »

Le meilleur exemple de cette aporie stylistique se trouve, d'après lui, dans le *Mencius* :

« Il y a peu de livres où l'infériorité du mandchou, et l'impossibilité de rendre dans cette langue les beautés des écrivains Chinois, se fassent sentir d'une manière aussi remarquable que dans la version du Meng-tseu. [...] Cependant j'ose assurer, sans crainte d'être démenti par ceux qui entendent les deux langues, que la traduction Tartare n'a conservé aucune des beautés de l'original ; elle est, comme toutes les autres, pesamment fidèle, et, loin de pouvoir dispenser de la lecture du texte, elle n'est bonne qu'à en faciliter l'intelligence<sup>56</sup>. »

Cela étant – et j'offre cela comme une sorte de conclusion –, Abel-Rémusat s'efforce toujours d'équilibrer son jugement. Tout de suite après les sévères reproches que je viens de citer, comme s'il avait le sentiment d'être allé trop loin, il écrit : « Après avoir énuméré les défauts des versions Mandchoues, il seroit injuste de passer sous silence les avantages qu'elles peuvent offrir aux lecteurs des ouvrages Chinois. » Il admet que le pédantisme même d'une traduction mandchoue peut être utile : se reporter au mandchou peut aider à clarifier des passages où l'on ne sait pas trop si tel mot chinois sert comme nom ou comme verbe, ou si quelque caractère inusité n'est pas en fait un nom propre. Et puis, il y a la régularité de la ponctuation dans le texte mandchou, sur laquelle, comme il le note à juste titre, on peut en général s'appuyer, et qui peut mettre de la clarté dans des passages embrouillés. Sans compter, ajoute-t-il, qu'il est toujours utile de comparer un texte avec la traduction qu'en a donné quelqu'un – on ne sait jamais ce qu'on peut découvrir<sup>57</sup>.

Au total, le mandchou avait beaucoup d'avantages, sans quoi Abel-Rémusat n'aurait évidemment pas insisté pour l'enseigner dans ses cours de sinologie ; mais ce n'était pas un substitut, on ne pouvait pas s'en contenter. Comme un bon dictionnaire, c'était (et c'est toujours) une adjonction précieuse à la boîte à outils du sinologue.

55. *Recherches, op. cit.* (n. 47), p. 118.

56. *Recherches, op. cit.* (n. 47), p. 122-123.

57. *Recherches, op. cit.* (n. 47), p. 123-124.

Il offre une perspective de l'extérieur sur les textes chinois anciens en exprimant les idées avec des mots différents.

À l'occasion de cette célébration de la chaire prestigieuse naguère occupée par Abel-Rémusat et des réalisations admirables de la sinologie française depuis deux siècles, voici ce que je suggère : d'abord, accorder quelque réflexion à ces idées formulées jadis par Abel-Rémusat mais pour la plupart oubliées aujourd'hui ; et ensuite, se demander s'il ne serait pas temps de ramener l'étude du mandchou là où elle est née en Europe – à Paris.

\*

\* \*

MM. Jean-Noël ROBERT et Michel ZINK, Secrétaire perpétuel de l'Académie, prennent la parole après cette communication.

---









